



PARLEMENT JURASSIEN
GROUPE SOCIALISTE

Réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA) dans le Jura : un peu de transparence svp !

En date du 19 octobre 2018, le Gouvernement jurassien a présenté son projet lié à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA). Dans son rapport à ce sujet, le Gouvernement décline plusieurs mesures fiscales en faveur des entreprises en expliquant à quel point ces différents éléments sont importants.

Dans la plupart des domaines étatiques, le Gouvernement jurassien a pris l'habitude de détailler les coûts des différents projets.

Quel ne fut donc pas notre surprise de lire, en page 19 du rapport du Gouvernement :

«Aussi, le Gouvernement renonce à établir les conséquences financières mesure par mesure car elles donneraient une image partielle et tronquée des coûts. Cela augmenterait la difficulté de compréhension et nuirait à la clarté des scénarios retenus. Le Gouvernement se limite ainsi uniquement au coût du scénario global de la mise en œuvre du PF 17 dans le Canton.»

Cette déclaration dénote, à notre sens, au mieux d'un manque de transparence, au pire d'une incapacité à chiffrer clairement les différents éléments.

Compte tenu des enjeux considérables d'une telle réforme pour l'Etat, il paraît indispensable de pouvoir bénéficier des éléments détaillés et complets.

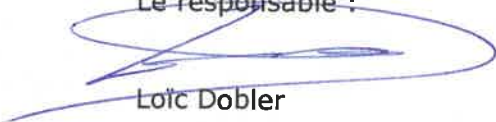
Aussi, nous demandons au Gouvernement jurassien de répondre à la question suivante :

- **Quels sont les coûts de chaque mesure fiscale individuellement ?**

D'avance, nous remercions le Gouvernement de ses réponses.

Delémont, le 24 octobre 2018

Le responsable :



Loïc Dobler

